

Paris, le jeudi 15 décembre 2011

## Communiqué de presse

### LTC et après ?

Il n'est jamais bon d'avoir raison trop tôt... La CST a depuis longtemps alerté la profession sur la fragilité et l'opacité financière d'acteurs importants de notre industrie cinématographique. Devant le naufrage actuel du laboratoire LTC et du groupe Quinta, nous pensons tout d'abord aux techniciens de ce laboratoire ballotés au gré de mauvaises stratégies financières et de promesses souvent non tenues. Leurs droits doivent être reconnus, leur savoir-faire et leur dévouement doivent perdurer au coeur du cinéma français.



COMMISSION  
SUPÉRIEURE  
TECHNIQUE  
DE L'IMAGE  
ET DU SON

L'existence d'un cinéma national repose sur des infrastructures françaises régulées et sur la qualité des techniciens qui y travaillent. Les fantasmes de dérégulation, de délocalisation, de mépris du droit du travail trouvent aujourd'hui leur aboutissement : après une longue guerre économique aussi inutile que destructrice voici aujourd'hui le naufrage corps et bien d'un fleuron de l'industrie cinématographique française. Par delà l'inéluctable révolution numérique, la CST retiendra que la longue agonie de celui qui fut pendant 30 ans le premier laboratoire français correspond à l'arrivée à sa tête d'une série ininterrompue de marchands du temple pour qui le rayonnement mondial de l'inventivité française se décline sous tableur excel et autres combinaisons boursières.

La CST est pleinement solidaire de l'AFC. Elle s'associe à la déclaration courageuse et lucide de Caroline Champetier sur le site de l'association des directeurs de la photographie du 13 décembre dernier. Bien que n'étant pas un syndicat, la CST est partie prenante de la défense des salariés de Quinta et de la pérennité de leur savoir faire. Notre rôle dépasse le constat d'un tel gâchis. Notre rôle est de contribuer à éviter à ce que de tels événements ne se reproduisent. Notre cinéma n'y survivrait pas.

Pierre-William Glenn  
Président

Laurent Hébert  
Délégué général